

La traduction philosophique réouvre tous les problèmes que doit affronter une philosophie contemporaine

Claude IMBERT – Professeur émérite/ENS, Paris

Que la traduction philosophique oppose une difficulté propre, un long contact avec mes collègues de Fudan et de jeunes chercheurs qui s’y sont dédiés m’en ont convaincue. D’où vient cette singularité qui rassemble les aspects les plus aigus du transfert conceptuel, bouscule l’ambition des Lumières et incombe à la *singularité syntaxique* du texte philosophique ?

Un essai de W. Benjamin *La tâche du traducteur*, connu de nous tous, nous met au cœur de cette question.

I. **Cet essai**, accompagnant sa propre traduction des *Tableaux parisiens* de Baudelaire suggère que la traduction est à son tour un travail philosophique et poétique. Quatre indications structurent son argument :

1. Benjamin y suggère que la traduction n’est pas prioritairement la transmission d’un contenu. Elle a pour tâche d’introduire dans la langue cible une expérience qu’elle n’avait pas.
2. La notion d’expérience est en cause rapprochant ce texte d’une note antérieure : *Programme de la philosophie qui vient* où Kant et les Lumières sont mises en cause pour s’en être tenus au degré zéro de l’expérience régi par une systématique catégoriale.
3. L’exemple d’une bonne traduction est celle qu’Hölderlin fit des *Tragiques* grecs. Baudelaire, dont la poésie manifeste la « perte d’expérience » doit être traduit comme ces *Tragiques* que Hölderlin opposait à Goethe et à Kant. Le traducteur récuse le critère la réception, ne présuppose aucune détermination catégoriale, métalinguistique, universelle, liant le texte source au texte cible. Elle s’impose la littéralité.
4. L’économie propositionnelle et sa saturation prédicative – régime de surface – sont en cause. Le traducteur réveille la puissance des mots – point de rencontre du régime articulatoire et de puissance poétique dont il doit produire un équivalent dans la langue cible, au risque de ses unités syntaxiques propres.

La priorité n’est pas un transfert de savoir, qui sera de l’ordre des conséquences attendues, mais l’économie d’une expression consciente de son propre filtre. Alors, tant la rupture syntaxique de la langue source que le défi des manières propres à la langue d’accueil, décapent l’activité poétique de l’une et de l’autre et engage la création du traducteur – on rappellera que la définition platonicienne de la langue philosophique est donnée sous le chef d’une poétique (*Le Sophiste*).

II. **L’écriture philosophique** contemporaine et sa traduction relèvent des points cruciaux signalés par Benjamin, dès lors que, au tournant du XX^e siècle, la traduction avait perdu la transparence que supposait l’usage classique et rejoignait le doute des philosophes sur la convenance de leur propre langage. La recherche d’une légitimité philosophique devait forcer la langue d’usage et y imprimer une lente invention qui toucherait aux ressorts habituellement associés à la poétique : accaparer des mots, en construire autrement le réseau, altérer l’omnipotence propositionnelle. Deux exemples suffiront :

1. Russell et l’aventure de la philosophie analytique poursuivie par Wittgenstein.
2. Le précepte d’« abandonner les bonnes manières » (Merleau-Ponty), c’est à dire le premier ordre d’une phénoménologie épuisée sur vingt siècles d’usage et canonisée par Kant Il en coûta l’intrusion de termes non conceptuels, indicateurs d’un autre référentiel : *Bild*, *jeu de langage* et d’une autre entrée : *chair*, *visage*, *archive*, *ligne de fuite* – ils sous-tendent le texte, ses mémoires implicites, et son articulation argumentative.

3. Alors Baudelaire devenait audible : nul n'est habilité à mépriser son présent Sur un siècle, le XX^e, la prise en compte des unités grammaticales et syntaxiques ont ouvert l'intention philosophique sur le registre de figures puisant à des virtualités cognitives négligées. S'y jouait le choix entre la légitimité philosophique ou l'imposture.

III. La traduction philosophique engage le traducteur dans la responsabilité philosophique du texte qu'il traduit. La traduction est un acte poétique parce que l'écriture philosophique en relève. Aujourd'hui, *l'essai* et le *cours*, formes privilégiées d'expression, donnent à la fabrique même de la philosophie un aspect d'expérimentation en vue d'un texte définitif qui ne sera jamais écrit, et le sait.

IV. Un article tardif de Benjamin, que les faits tout juste relevés ont décapé d'une fébrilité politique de circonstance, y apporte confirmation, **L'Œuvre d'art à l'époque de la reproductibilité mécanique**. L'auteur y souligne :

1. Le découpage et le montage : question de texte tout autant.
2. La valeur partagée d'explicitation immanente à *l'exposition*. La séquence des successivement choisis par Benjamin, de *Vorstellung*, *Darstellung* à *Ausstellungswert*, précipite en raccourci la manière dont la philosophe accède, en assumant et transformant les ressorts de son exposition, à sa propre revendication de réel. L'enrichissement de lucidité que vise toute philosophie n'est pas réduit, est au contraire aidé, par l'existence de langages parallèles, mathématiques ou graphiques, qui la décharge d'une fiction d'ontologie globale doublement désuète.

Dans ce contexte, opposer une philosophie européenne et une pensée orientale ne touche pas au cœur de la difficulté – Il en ira autrement s'il s'agit de prendre en compte les structures énonciatives et les fonctions qui ont été diversement mobilisées pour l'implémentation d'une objectivité partageable. D'un côté le témoignage : *j'ai vu, je dis*, fut la matrice d'une langue philosophique et politique grecques, de l'autre et pour m'en tenir aux termes de L. Vandermeersch : *divination et idéographie*. Ce ne sont ni des absolus, ni des obstacles – j'en ai esquissé le devenir sur le cas d'une langue philosophique européenne régie, non par la *raison des choses*, mais par la *dignité de l'expérience* (Benjamin) : une poétique de l'intelligence philosophique.